

DEPARTEMENT
DU RHONEDE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 08 Septembre 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL 15	EN EXERCICE 09	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION 09

L'an deux mil vingt cinq et le huit septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de Madame NELIAS Agnès, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 02 Septembre 2025

Etaient présents : Agnès NELIAS - Olivier AIGLON - Fabrice FOURDIN - Fanny CHABRAN - Christian RULLIAT - Jocelyne DAVIRON RADIX - Guy LHOPITAL - Virginie BLUM

Etait absent : Pierre DURAND (pouvoir donné à Agnès NELIAS)

Secrétaire de séance : Guy LHOPITAL

D/2025-102

Objet de la délibération : Fixation des tarifs de vente de cartes postales

Madame la Maire propose au Conseil Municipal de fixer les tarifs concernant la vente de cartes postales éditées dans le cadre de diverses actions (restauration de la chapelle, ...).

Elle précise que celles-ci seront vendus à l'accueil de la mairie, via la régie « administration générale ».

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 9 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION,

FIXE comme suit le tarif de vente des cartes postales : 2 €

CHARGE Madame la Maire de l'application de la présente délibération, et notamment pour la signature de tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus



Guy LHOPITAL Secrétaire		Agnès NELIAS Madame la Maire	
----------------------------	--	---------------------------------	--

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le : 15 SEP. 2025

Publication ou notification du : 15 SEP. 2025

Publication site internet le : 15 SEP. 2025

Affichage liste des délibérations le : 12 SEP 2025